

Anatomie d'un délire bien-pensant

écrit par Raphaël Pomey | 13 septembre 2022

Nous sommes vendredi 2 septembre en fin de journée, à Henniez, devant le nouveau café exploité par la Commune. Un bistrot – déclarons d'emblée nos intérêts – qui propose Le Peuple à ses clients. L'assemblée est solide, compte-tenu des 400 habitants de l'endroit, et devise tranquillement autour d'un verre tandis que la présidente du Conseil d'État, Christelle Luisier, est attendue pour un discours. La partie officielle débute. Un des exploitants des lieux, d'origine mauricienne, prend la parole le premier pour rassembler les convives. Puis paisiblement, un chœur mixte commence à chanter «bonjour» dans toutes les langues, de l'espagnol à l'arabe.

Voilà le point culminant, aussi paisible que joyeusement banal, d'une triste affaire débutée près d'une semaine plus tôt dans la presse. A l'origine, une lettre vengeresse d'un habitant, ancien patron d'un bistrot qui n'est pas parvenu à tenir sur le long terme dans la commune. Peu assidu au Conseil général, il n'en dénonce pas moins l'implication des autorités dans la mise sur pied du projet, la personne du syndic, et l'imagerie choisie pour l'endroit. «L'inadmissible, ce qui interpelle», dit-il avec emphase, est qu'un tel endroit s'appelle Le Confédéré, et montre une représentation stylisée de hallebarde dans la rue. Ce serait, apprend-on, un clin d'œil à l'extrême-droite inacceptable. Ni une ni deux, un habitant prend la défense de la Municipalité dans un deuxième tout-ménage, avant que l'exécutif lui-même réponde à son administré.

Une construction de toutes pièces

Récapitulons: un habitant mécontent sort du bois et règle ses comptes dans un tout-ménage, deux semaines avant une inauguration. Des accusations graves sont portées contre un

individu, avec lequel il ne semble pas vouloir garder les vaches. A ce stade, toute cette valse d'amabilités aurait pu rester à l'état de tempête dans un verre d'eau, à ceci près que La Liberté, dont seul un photographe s'est rendu sur place, enclenche la machine. «Polémique villageoise sur le nom du bistrot», écrit-elle sur ses affichettes. Un mot-clé apparaît: diviser. Une seule personne, visiblement en rupture, se plaint d'un projet décidé au sein des instances démocratiques, mais Le Confédéré devient «le bistrot qui divise». 24 heures, quelques jours plus tard, élabore: non seulement le bistrot «divise le village au lieu de le réunir», mais «le nom et l'enseigne retenus créent la polémique».

De polémique, ce vendredi 2 septembre, il n'y en aura guère. Amusée, la présidente du Conseil d'État glissera rapidement un mot sur l'affaire dans un discours tout à fait apaisé sur les vertus de la démocratie villageoise. Quant au syndic, muet depuis le début de l'emballement médiatique, il évoquera un lieu «dédié à la joie de vivre, à la cohésion sociale». Une auberge «où se retrouvent des représentants de tous milieux». Et de citer l'auteur anglais G. K. Chesterton, pour qui «le déclin des tavernes n'est qu'un aspect du déclin général de la démocratie.»

Partie officielle terminée. Dans l'assemblée, une jeune fille voilée boit un verre de soda aux côtés de quelque sommité locale. Des enfants jouent dans le parc situé à quelques mètres. Nul esclandre. Une fête de village tout à fait banale, mais chaleureuse. Tandis que tout ce joli monde se rassasie, un nouveau reportage sur la polémique, bien difficile à constater sur place, commence à tourner sur La Télé. D'aucuns le découvriront en fin de soirée. Et l'on s'étonnera d'avoir été tous réunis par un bistrot qui, dans la langue des médias, devait diviser la population.

Comment a-t-on pu en arriver là? En trois points.

D'un point de vue journalistique, voici les éléments qui ont concouru à créer un décalage sidérant entre le récit des journalistes (présomption de sympathie pour l'extrême-droite, division du village) et la réalité, d'une glorieuse banalité.

1) La distance par rapport au terrain: Le premier article a été réalisé par une personne qui n'a pas jugé utile de se rendre sur les lieux. C'est pourtant ce papier qui a posé les jalons des sujets à venir, imposant la notion de «division».

2) La logique comptable des journalistes: Deux ou trois éléments concordants, dans la langue des médias, suffisent généralement à valider l'hypothèse de la «tendance». De même, ici, des lettres ouvertes successives, même lorsqu'elles contribuaient à donner l'image d'un quérulent isolé, ont suffi à valider le thème de la guéguerre clochemerlesque.

3) Une question de taille: À quoi bon prendre des pincettes avec une administration villageoise qui, certes, agit dans les règles, mais avec une sensibilité conservatrice? Aurait-on imaginé offrir un tel porte-voix à un, voire trois habitants qui, à Lausanne, auraient dénoncé la politique de la Municipalité? Non, parce qu'un tel exécutif, avec ses qualités et ses défauts, ne sera jamais jugé «sulfureux».